



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré

<http://www.sies.fr>



PROMOTION DE GRADE : PASSAGE À LA HORS CLASSE DES PROFESSEURS AGRÉGÉS RECLASSEMENT

Classe normale au 01/09/2018	indice et traitement brut	Hors classe au 01/09/2018	indice et traitement brut
Echelon 11 (ancienneté \geq 3 ans)	825 3865,97 €	HeA1 (ancienneté non conservée)	885 4147,13 €
Echelon 11 (ancienneté $<$ 3 ans)	825 3865,97 €	Echelon 3 (ancienneté conservée)	825 3865,97 €
Echelon 10 (ancienneté \geq 2 ans)	791 3706,64 €	Echelon 3 (ancienneté non conservée)	825 3865,97 €
Echelon 10 (ancienneté $<$ 2 ans)	791 3706,64 €	Echelon 2 (ancienneté conservée)	791 3706,64 €
Echelon 9 (ancienneté \geq 2 ans)	745 3491,08 €	Echelon 2 (ancienneté non conservée)	791 3706,64 €

Indice majoré et traitement brut (sans indemnités, SFT et HS)

Il faut effectuer 6 mois dans son nouvel échelon (nouvel indice) pour qu'il soit pris en compte pour le calcul de la retraite.

Les Commissaires Paritaires Académiques du SIAES - SIES sont à votre disposition.

N'hésitez pas à contacter, pour plus de détails, par téléphone, mail ou courrier :

Commissaires Paritaires Académiques Agrégés : Denis ROYNARD - Jean Pierre BAZZICONI
Nathalie BEN SAHIN REMIDI - Geneviève DAVID

Coresponsable Agrégés : Marie Françoise LABIT

Commissaires Paritaires Académiques EPS : Jean Luc BARRAL - Marie Christine GUERRIER

Secrétaire Général, délégué au Rectorat tous corps : Jean-Baptiste VERNEUIL

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28 jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr